

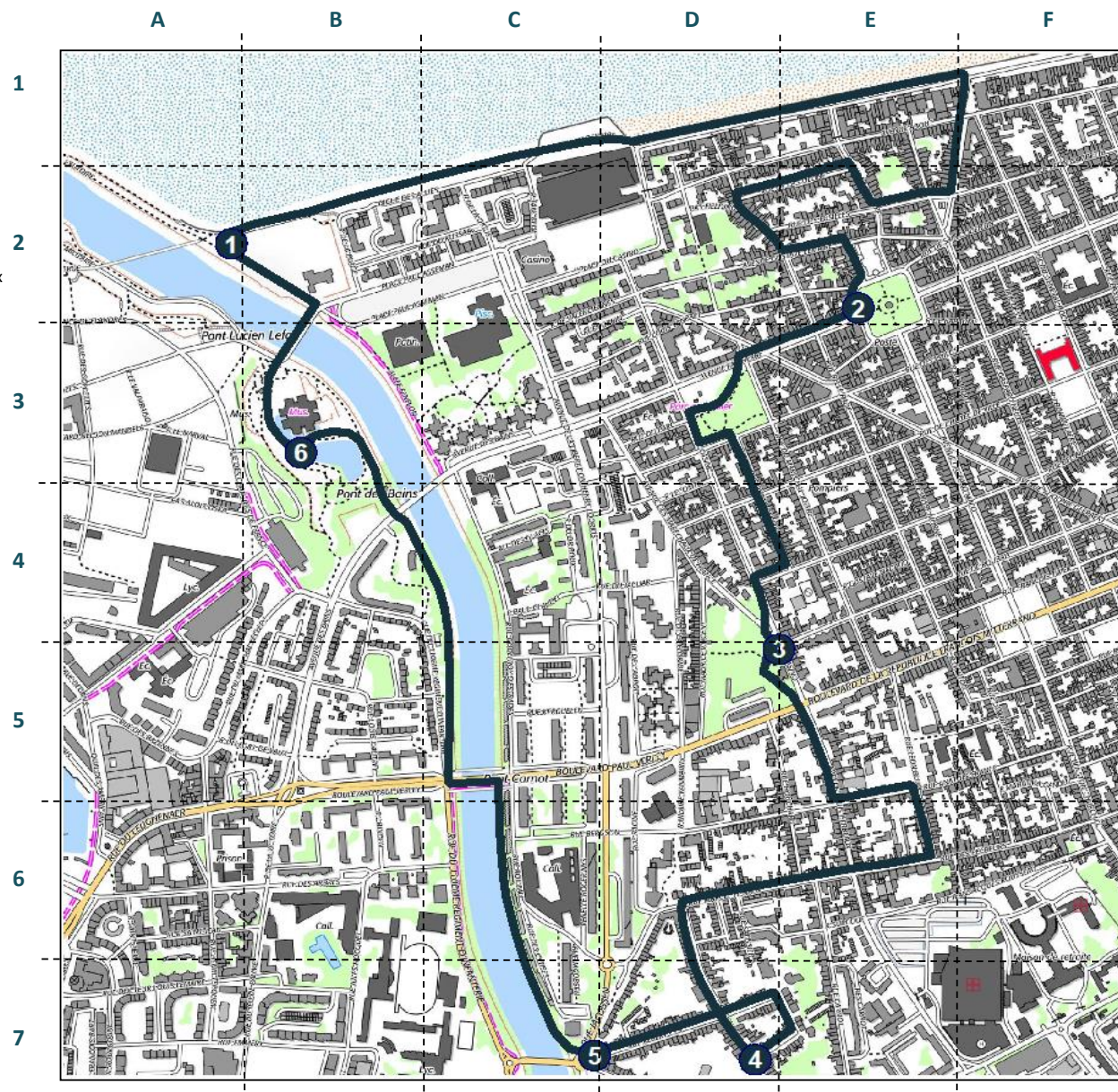
# Les villas de Malo-Rosendaël

(5 Km 0 - 1 h 40)

Départ : Parking rue de la Plage, Kursaal DUNKERQUE

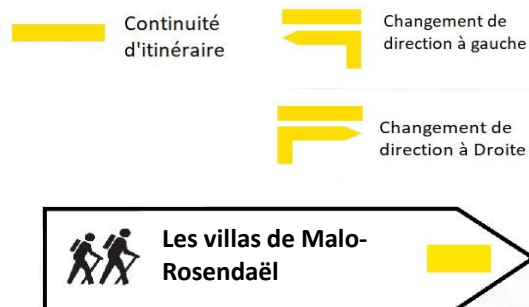
1. Face à la mer, partez à droite. Longez la digue, passez devant l'Office de Tourisme puis à droite la rue du Maréchal Foch. Observez les façades et les balcons en façade des villas. Place Delta, tournez à droite et suivez la rue Gambetta puis de nouveau à droite, deux rues plus loin, la rue de Flandre. Découvrez à l'angle de la rue la villa « Les Albatros » et le bow-window de la villa « Les Goélands ». Montez ensuite à gauche la rue de la Colline. Du n° 22 au n° 26, observez les lucarnes qui permettent de se tourner vers la mer. Des céramiques et des moulures décorent les façades des n° 14 et n° 16. A son extrémité, prenez à gauche la rue Belle Rade. Suivez ensuite à gauche la rue Gustave Lemaire. Au n° 51 décoration de la façade par le sculpteur Maurice Ringot. Rejoignez à droite la place Turenne.
2. Au niveau du square, empruntez à droite l'avenue Faidherbe et rejoignez à l'angle de la rue du Maréchal Joffre le parc de Malo que vous traversez – en cas de fermeture, contournez le par la droite. A sa sortie, prenez à gauche l'avenue du Casino puis encore à gauche la rue des Poilus. Tournez ensuite à droite rue Oscar Delille. Y subsistent encore quatre maisons en bois de la deuxième moitié du XIXe s. Il y a des maisons de rues, petites et simples de pêcheurs, discrètes pour la petite bourgeoisie, et des villas somptueusement décorées et entourées d'un parc. Au-delà des fortifications de Dunkerque, un arrêté n'autorisait que le bois dans la construction afin que l'espace soit aisément incendié et dénudé en cas de conflit. Au bout de la rue bifurquez à droite puis à gauche sur l'avenue du Casino.
3. Contournez par la droite la villa Ziegler – maison de l'Environnement – en empruntant les allées du parc. Traversez le boulevard de la République pour suivre l'avenue Louis Herbeaux. Plus loin tournez à gauche rue Anatole France. Au passage découvrez la villa Moscovite, construite en 1913. Poursuivez à droite par la rue Léon Blum puis encore à droite par la rue des Pêcheurs. Continuez rue Maurice Hénaux puis à gauche sur l'avenue Eugène Dumez.

4. Au niveau de la rame présentant le Quartier Excentric, tournez à gauche et effectuez le tour du quartier. Fondé dès 1926 par l'artiste décorateur et entre - preneur François Reynaert, il est composé de maisons à l'architecture étonnante. L'originalité du quartier est inspirée des pensées de l'époque et des formes rencontrées dans la nature : copeaux d'un rabot géant, grappe de cubes, anneaux agrippés à une corniche, monde triangulaire au reflet d'un miroir déformant. A la sortie de la rue Chénier, prenez en face la rue Albert Cys.
5. Avant le pont Emmery, longez à droite les berges enherbées du canal jusqu'au pont Carnot où vous changez de rive. A la chapelle Saint Luc continuez jusqu'au pont des Bains ; traversez l'avenue du même nom.
6. Passez par le Jardin des Sculptures – parc du musée d'Art Contemporain – et rejoignez à sa sortie le pont Lefol. Avant d'emprunter le pont possibilité de monter et effectuer un aller- retour au belvédère « observatoire du front de mer » (non balisé). Après le pont rejoignez la digue par la rue Marcel Sailly. Possibilité d'un aller-retour à gauche le long de la digue du canal exutoire (non balisé) – au passage, Mémorial des Alliés. Le long de la digue de mer de Malo, retrouvez le parking.



### *Suivez le guide!*

*Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.*



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires(améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DÉPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

## Les villas de Malo-Rosendaël

(5 Km 0 - 1 h 40)

Départ : Parking rue de la Plage, Kursaal DUNKERQUE



### **Avis du Randonneur :**

*Circuit à la découverte des villas anciennes et contemporaines, de 1858 à nos jours. L'itinéraire longe la digue de mer et les rues de Malo et Rosendaël, et traverse les parcs de la ville. Traversez les rues avec prudence en empruntant les passages protégés.  
Balisage jaune*